



SAUVETEURS DE LA CHARENTE

Association affiliée à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme n°1629

Président Fondateur : Edouard THEVET (Décret Impérial du 15 août 1865)

Siège social : 3 bis rue des BOISSIERES - 16000 ANGOULEME

Tél : 05.45.92.45.09 - Fax : 05.45.94.84.20

Mail : sauveteurs.charente@orange.fr

Web : www.sauveteurs-charente.fr

N° SIRET : 353 297 039 00011

DISPOSITIFS PREVISIONNELS DE SECOURS
ENSEIGNEMENT AU SECOURISME
SAUVETAGE AQUATIQUE

- 1) Complétez l'intégralité du dossier d'inscription,
- 2) Imprimer le document complété, le remettre aux responsables ou entraîneurs à Nautilus.

POUR TOUT AUTRES RENSEIGNEMENTS PRENDRE CONTACT AVEC :

ROBERT MENARD AU 06 42 30 58 06

PAR MAIL A L'ADRESSE SUIVANTE : SAUVETAGE@SAUVETEURS-CHARENTE.FR



RAPPEL

TOUS DOSSIERS PRESENTANTS DES DOCUMENTS MANQUANTS SERONT REFUSES



SAUVETEURS DE LA CHARENTE

Association affiliée à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme n°1629

Président Fondateur : Edouard THEVET (Décret Impérial du 15 août 1865)

Siège social : 3 bis rue des BOISSIERES - 16000 ANGOULEME

Tél : 05.45.92.45.09 - Fax : 05.45.94.84.20

Mail : sauveteurs.charente@orange.fr

Web : www.sauveteurs-charente.fr

N° SIRET : 353 297 039 00011

DISPOSITIFS PREVISIONNELS DE SECOURS
ENSEIGNEMENT AU SECOURISME
SAUVETAGE AQUATIQUE

ACTIVITE SAUVETAGE AQUATIQUE

Saison 2018 - 2019

DOSSIER DE RENOUELEMENT ÉCOLE DE SAUVETAGE

A COMPLETER EN LETTRES CAPITALES

Je soussigné(e) Madame/Monsieur _____ demande le renouvellement de l'adhésion de mon/mes enfants pour l'année 2018/2019 et qu'il n'y a pas de changement d'adresse, de tel ,de mail et de médecin traitant par rapport au dossier de l'année dernière.

SI CHANGEMENT MERCI DE LES INDIQUER CI DESSOUS

ADRESSE:

CODE POSTAL :

COMMUNE :

TEL. DOMICILE :

TEL. MOBILE :

ADRESSE E-MAIL :

MÉDECIN TRAITANT :

TEL :

PAIEMENT : CHÈQUE ESPÈCE AUTRE

➤ SI PAIEMENT PAR CHÈQUE(S) :

NOM DU TITULAIRE

NOM DE LA BANQUE

N° DU (DES) CHÈQUE(S)

DATES D'ENCAISSEMENTS (à mettre au dos du ou des chèque(s))

BESOIN DE FACTURE : OUI NON

➤ SI PAIEMENT EN C.E. :

NOM DU TITULAIRE

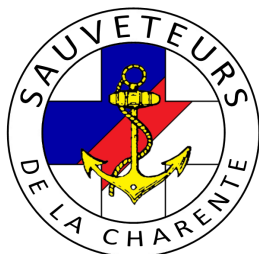
NOM DU TICKET

NUMÉRO DU TICKET

NOM DE L'ENTREPRISE (C.E)

DATE :

SIGNATURE DE L'INTÉRESSE(E) :



SAUVETEURS DE LA CHARENTE

Association affiliée à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme n°1629

Président Fondateur : Edouard THEVET (Décret Impérial du 15 août 1865)

Siège social : 3 bis rue des BOISSIERES - 16000 ANGOULEME

Tél : 05.45.92.45.09 - Fax : 05.45.94.84.20

Mail : sauveteurs.charente@orange.fr

Web : www.sauveteurs-charente.fr

N° SIRET : 353 297 039 00011

DISPOSITIFS PREVISIONNELS DE SECOURS
ENSEIGNEMENT AU SECOURISME
SAUVETAGE AQUATIQUE

CRÉNEAUX D'ENTRAÎNEMENTS

Cochez le (les) créneau(x) souhaité :

- Mercredi de 17h à 17h45 ou Mercredi de 17h55 à 18h45
 Samedi de 14h30 - 15h45

LA CARTE CLUB EST OBLIGATOIRE AFIN D'ACCÉDER AU BASSIN

L'adhésion aux Sauveteurs de la Charente comprend, le prix de la licence à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme, l'initiation, la formation et l'entraînement au sauvetage sportif, les nouveaux t-shirts de l'activité Sauvetage Aquatique, ainsi que les bonnets de bain d'eau plate.

**De nouveaux t-shirts et bonnets peuvent être délivrés en cours d'année,
dans le cas d'une perte ou d'une détérioration.
Cependant, cette nouvelle acquisition se ferait à la charge de l'adhérent.**



SAUVETEURS DE LA CHARENTE

Association affiliée à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme n°1629

Président Fondateur : Edouard THEVET (Décret Impérial du 15 août 1865)

Siège social : 3 bis rue des BOISSIERES - 16000 ANGOULEME

Tél : 05.45.92.45.09 - Fax : 05.45.94.84.20

Mail : sauveteurs.charente@orange.fr

Web : www.sauveteurs-charente.fr

N° SIRET : 353 297 039 00011

DISPOSITIFS PREVISIONNELS DE SECOURS
ENSEIGNEMENT AU SECOURISME
SAUVETAGE AQUATIQUE

FORMATION SECOURISME

LA SECTION SAUVETAGE ORGANISE DES FORMATIONS SECOURISTES

Afin d'organiser les sessions de formation, merci de nous indiquer si vous souhaitez participer à :

PSC.1 (10 ANS ET +) (60€) OUI NON

(Premier Secours Civique de Niveau 1 - 1 journée de 7h de formation)

PSE.1 (à partir de 16 ans) (250€) OUI NON

(Premier Secours en Équipe de Niveau 1 - 5 jours soit 35h de formation)

PSE.2 (à partir de 16 ans) (200€) OUI NON

(Premier Secours en Équipe de Niveau 1 - 5 jours soit 35h de formation)

En cours d'année, la section nautique fait passer les tests Fédéraux

MERCI DE NOUS DONNER :

VOTRE TAILLE DE T-SHIRT :

(7/8) - (9/11) - (12/14) - S - M - L - XL - XXL

DATE :

SIGNATURE :



SAUVETEURS DE LA CHARENTE

Association affiliée à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme n°1629

Président Fondateur : Edouard THEVET (Décret Impérial du 15 août 1865)

Siège social : 3 bis rue des BOISSIERES - 16000 ANGOULEME

Tél : 05.45.92.45.09 - Fax : 05.45.94.84.20

Mail : sauveteurs.charente@orange.fr

Web : www.sauveteurs-charente.fr

N° SIRET : 353 297 039 00011

DISPOSITIFS PREVISIONNELS DE SECOURS
ENSEIGNEMENT AU SECOURISME
SAUVETAGE AQUATIQUE

CARTE D'ENTRÉE NAUTILIS



Information carte d'accès club au centre de la Communauté d'Agglomération NAUTILIS

Renouvellement d'adhésion 1^{ière} adhésion

Si renouvellement, je joins ma carte club (violette) :

OUI NON

Si 1^{ière} adhésion, avez-vous déjà été titulaire d'une carte NAUTILIS public ou club ?

OUI NON

Informations nécessaires pour la fabrication d'une carte NAUTILIS :

Nom : Prénom(s) :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

1 Photo
(si 1^{ière} adhésion)

CRÉNEAUX D'ENTRAÎNEMENTS ÉCOLE DE SAUVETAGE ADULTES

Mercredi de 17h à 18h45 et Samedi 14h30 à 15h45

Je certifie avoir pris connaissance des règles de fonctionnement des activités des clubs au sein du centre nautique NAUTILIS, et je m'engage à les respecter.

Date :

Signature :

En cas de renouvellement, la carte club NAUTILIS DOIT être remise avec le dossier complet sous peine de refus de prise en charge du dossier.